Quinze jours avant sa mort, il avait payé comptant 10,000 francs de vanille à ses correspondants étrangers. Mais il commençait à se lasser de sa vie sédentaire. Au surplus, on avait surpris sa bonne foi et dans les 11,000 kilos de vanille qu'il venait de recevoir, on avait glissé bien des bâtons avariés que décemment il ne pouvait plus offrir à ses clients habituels.

Il songeait à repartir de nouveau vers des pays inconnus, s'il en restait encore en dehors des routes qu'il avait parcourues jadis.

EN PLEIN MYSTERE

M. Hamard, chef de la sûreté, a reçu ce matin la visite de M. Berger, clerc de notaire à la Chaux-de-Fonds, mandataire du père de Hanni, avec lequel il s'est entretenu très longuement.

Les obsèques auront lieu demain matin. *Le convoi funèbre partira de la Morgue.*

Des inspecteurs de la sûreté, choisis parmi les meilleurs limiers de M. Hamard, ont été la nuit dernière envoyés en province contrôler divers renseignements recueillis au cours de l'enquête.

Ajoutons, pour détruire complètement toute hypothèse de suicide motivé par des embarras financiers, que les affaires de Hanni étaient très prospères.

Il envoyait régulièrement de l'argent à son père à Saint-Blaize. Il mettait en outre douze à quinze mille francs de côté chaque année qu'il envoyait à son notaire.

Arrestation de trois rats d'hôtel

Trois des plus habiles cambrioleurs d'Hôtel se font pincer au moment où ils opéraient à San-Remo.

Nice, 3 mars. — La police de San-Remo vient d'arrêter trois voleurs internationaux dits « rats d'hôtel », très connus de la police française et ayant leur résidence habituelle à Paris.

Ces « rats d'hôtel » avaient suivi depuis Berlin un personnage qui se rendait à San-Remo et en cette ville étaient descendus au même hôtel que lui.

Avant-hier soir, M. X..., le personnage en question, rentrant dans sa chambre, distingua *dans l'ombre une forme noire* qui se mouvait par terre. Cette forme était tout simplement un « rat d'hôtel » revêtu du classique maillot noir et qui faisait « l'araignée », c'est-à-dire qui marchait à quatre pattes sur le tapis. M. X... referma vivement la porte et appela à lui.

Ce dernier ne rouvrit la porte, le « rat d'hôtel » avait disparu par une autre porte communiquant avec une chambre voisine. On ne le retrouva pas de suite, mais l'un de ses complices fut pris peu d'instants après dans les cabinets où il s'était enfermé. Il avait déjà fait disparaître un certain nombre d'objets que l'on ne connaîtra exactement que lorsque le curage de la fosse d'aisances aura été fait. *Mais on trouva en possession de ce second « rat d'hôtel »* un « ouistiti », instrument servant à ouvrir de l'extérieur les portes fermées à double tour à l'intérieur des chambres.

Les trois complices ont été arrêtés dans la nuit. Le troisième « rat » était porteur de reconnaissances du Mont-de-Piété d'une ville du littoral français.

Les bijoux engagés paraissent provenir de différents vols accomplis en France par ces trois individus. Ils se composent d'une montre remontoir en or avec savonnette numéro 31647, d'une chaîne tour de cou en platine avec une montre-boule ornée de brillants et de roses, un nécessaire or avec chainette, *une bourse en or, une épingle de cravate brillant et perles et six bagues dont deux ornées de solitaires.*

Un agent de la Sûreté générale de Paris était présent lors de l'arrestation et il connaît fort bien ces trois « rats d'hôtel » qui sont parmi les plus habiles d'Europe.

L'ATTAQUE DU TRAIN 16

LES BANDITS D'ETAMPES

La confrontation d'Albinet avec ses complices et avec les témoins.

Etampes, 3 mars. — M. Germain, juge d'instruction à Etampes, a procédé hier, dans l'après-midi, à une confrontation générale des inculpés et des témoins dans l'affaire de l'attaque du train de Toulouse. Le premier témoin entendu est M. Acklé qui tient, 1, rue Chénier, l'hôtel meublé où habitait Roche à l'époque où fut commis l'attentat contre le train numéro 16.

Ce Roche, que l'on a surnommé « le Matelot du Faubourg », a toujours nié, on le sait, depuis qu'il est arrêté, avoir pris une part quelconque à l'attaque du train. Or, M. Acklé a reconnu sans la moindre hésitation, que Roche n'avait pas couché chez lui dans la nuit du 22 novembre, nuit de l'attentat. Ce n'est que le lendemain qu'il se présenta, très inquiet, au bureau : « Je viens, dit-il à l'hôtelier, chercher ma valise, car je suis obligé de partir ». Comme il lui devait de l'argent, le logeur ne lui laissa emporter que quelques chemises. Depuis lors, M. Acklé ne le revit plus.

A deux heures de l'après-midi, Albinet, la barbe rasée, est introduit devant le juge d'instruction et confronté avec Morin, dit « Charlot », ainsi qu'avec Roche. Ce dernier a parfaitement reconnu Albinet :

— Je suis venu avec lui à Etampes, a-t-il dit ; nous avons même fait ensemble plusieurs voyages dans le but de cambrioler le fourgon du train 16 ; mais j'affirme, pour mon compte, que je n'ai pas pris part à l'attentat d'Etrechy. J'ai manqué, ce jour-là, l'heure du départ.

A ces mots, Albinet a violemment protesté :

— Cet homme, s'est-il écrié, est un vil imposteur. Il ne mérite même pas qu'on le contredise.

Le propriétaire d'un bar de la rue du Helder où Albinet avait coutume de se rencontrer avec ses complices avant l'attentat contre l'express Toulouse-Paris — M. Thuilier, aujourd'hui retiré des affaires aux Batignolles — a été mis en présence des prévenus. Il a reconnu formellement Charlot, mais s'est montré beaucoup moins affirmatif en ce qui concerne Albinet. M. Germain a mis ensuite d'autres *témoins en présence d'Albinet*, de Roche et de Morin ; notamment MM. Grégoire, distributeur des tickets à la gare d'Etampes, qui a reconnu Albinet et Roche, mais qui a fait des réserves pour Morin dit Charlot ; Charnel, l'hôtelier d'Etampes, chez qui les trois prévenus ont passé la journée du 21 novembre, veille de l'attaque de l'express, et qui a reconnu le faux Leray ; Conau, garçon boulanger à Etampes, qui avait déjeuné chez M. Chéruel, dont il est le pensionnaire, à une table voisine de celle qu'occupaient Albinet, Morin et Roche et qui, lui, a formellement reconnu les inculpés.

M. Germain a enfin entendu l'ancienne bonne du restaurant, Marie-Catherine Chassaing qui servit les malfaiteurs. Elle s'est montrée particulièrement affirmative et a même rappelé ce détail :

— Je fus mandée par Albinet pour le règlement de trois consommations. « Ça fait 1 fr. 20 », lui dis-je. Alors Albinet, pour m'éblouir sans doute, tira des poches de son pantalon des pièces d'or à pleines mains, peut-être plus de 1.500 francs, et solda l'addition.

Ces intéressantes confrontations, qui semblent laisser peu de place aux dénégations des prévenus, n'ont pris fin qu'après six heures. C'est en pleurant que Morin dit Charlot, a regagné sa cellule. Albinet et Roche se sont enfermés dans un mutisme absolu à la fin de leur interrogatoire.

Le terroriste Calvino

A PROPOS DU COMPLOT DE PETERSBOURG. — UN DES SEPT PENDUS. CALVINO N'ETAIT PAS CALVINO

Rome, 3 mars. — L'affaire du journaliste italien arrêté à Saint-Pétersbourg, jugé et condamné comme terroriste, est bien plus compliquée qu'on ne le croyait d'abord, et différente quoique non moins surprenante. Le suspect n'était pas Italien. Calvino n'était pas Calvino, et ce terroriste était Russe. On comprend qu'il ait tenu à ce pseudonyme qui était pour lui une chance sérieuse de sauver sa tête. Mais son identité vraie a été finalement reconnue. L'agence Stefani l'a fait savoir hier ici : il n'y a plus d'affaire Calvino ,mais le public n'en continue pas moins à s'intéresser passionnément à cette histoire, qui a pris ainsi le caractère d'un chapitre de roman-feuilleton.

Les journaux italiens d'hier publiaient que le véritable terroriste était Polonais ; *mais selon d'autres informations* prises à plusieurs sources, ce serait un noble petit-russien nommé Vsevolod Lebedintsef. Il a vécu *longtemps à Rome* où il était étudiant en sciences, et parlait admirablement l'italien, au point de tromper les italiens eux-mêmes. Il se procura un passeport et une carte de journaliste sous le nom de Calvino, et partit pour la Russie en avril dernier. *Il était de nature romanesque, exaltée*, et tenta de se tuer l'année dernière, paraît-il, pour cause de neurasthénie. Ceux qui l'ont connu disent même qu'il se jeta dans le mouvement révolutionnaire par désespoir, et chercha une sorte de suicide dans une mort héroïque.

Le véritable Calvino existe, mais il n'avait pas quitté l'Italie. Pendant que les journaux parlaient de sa prétendue affaire, il était à Rome, où il était venu pour suivre un congrès agricole. De sa profession, il est professeur ambulant d'agriculture dans la province de Porto-Maurizio. Sa famille est originaire de Trapani, en Sicile, et lui naquit à San-Remo. Découvert hier par un agent de la sûreté, Calvino a été interrogé. On lui a demandé comment un passeport à son nom était entre les mains d'un révolutionnaire russe. Il a répondu qu'il avait rencontré un jour, dans un train, des jeunes gens russes avec lesquels il avait longuement parlé d'agriculture. Ces Russes engagèrent Calvino à aller étudier les progrès de la viticulture en Russie, et lui conseillèrent de se procurer un passeport. Calvino ajoute qu'ayant oublié ce passeport sur sa table de travail, ce document lui fut volé par un inconnu ; mais il n'avait pas porté plainte, car il avait renoncé à aller en Russie. La police demandant à Calvino pourquoi il n'avait rien dit quand tous les journaux parlaient de lui, il a répondu qu'occupé seulement d'agriculture, il ne lisait pas les choses de la politique. La police manifeste quelque scepticisme, mais Calvino maintient fermement ses déclarations. La police a interrogé également un certain Rizzini, employé au ministère des finances, dont la mère est Russe, et qui passe *pour avoir été un ami de Lebedintsef* pendant le séjour de celui-ci à Rome.

Il est certain maintenant que si le révolutionnaire arrêté avait été véritablement Italien, il aurait été gracié par le tsar à la suite des démarches de M. Tittoni auprès de l'ambassadeur Mouravief dont l'attitude en cette affaire a fait une excellente impression sur l'opinion publique, car il avait déjà obtenu la suspension de l'exécution en attendant que l'identité du condamné fût reconnue.

Elle a été reconnue, en effet, comme on le sait maintenant. Pour Lebedintsef, c'était la mort. Jamais le dicton populaire « Sitôt pris sitôt pendu » n'a été plus exact.

Vladimir-Vsevolod Lebedintsef, aussitôt reconnu, a été exécuté hier.

Sa tante et d'autres parents éloignés vivent à Rome. Ils savaient qui était le prétendu Calvino : ils gardèrent le secret, espérant que Lebindtsef serait sauvé à la faveur de cette confusion. Ils avaient même envoyé aux journaux des lettres encourageant la campagne pour sauver Calvino.

Voici sur Lebindtsef quelques détails nouveaux que donne une personne qui l'a connu. Ils diffèrent sur plusieurs points des détails répandus dans la presse. Lebedintsef est fils d'un magistrat d'Odessa, de famille noble. Il naquit en 1881. Il avait abandonné sa famille à cause de ses idées révolutionnaires, et pour éviter de compromettre son père. Il étudia l'astronomie. En 1904, il subit une première condamnation politique. Sorti de prison, il entra à l'observatoire et fut envoyé en mission en Espagne pour observer une éclipse. Ensuite il vint à Rome. Neurasthénique ,il tenta de se noyer en se jetant dans le Tibre, mais il se sauva à la nage. Il retourna en Russie et revint encore à Rome en octobre 1906, voyagea dans le nord de l'Italie, près de San-Remo, où il rencontra probablement Calvino, visita Paris, puis Berlin, rentra de nouveau en Russie, vers avril 1907, sous le nom de Calvino, fut arrêté deux fois à Saint-Pétersbourg, mais relâché par la police qui le croyait italien. La troisième fois son identité fut soupçonnée ; on sait le reste.

Le véritable Calvino était peu connu à Rome. Le personnage qui se présenta sous ce nom dans les journaux était Lebedintsef, lequel sut, comme nous l'avons dit, tromper sur sa nationalité les Italiens eux-mêmes.

Informations
REGIONALES

Le Nord bat Paris au Football

Paris, 3 mars. — Cet après-midi, au stade de Colombes, s'est disputé un match de football association entre une équipe formée par une sélection de joueurs de Paris et une autre avec les joueurs du Nord.

Malgré un terrain encore glissant et un vent très gênant, la partie a été très animée; les équipes des deux camps ont joué avec un *égal entrain; les représentants du Nord ont* montré pourtant une petite supériorité dans l'attaque et dans les passes. Le Nord a finalement triomphé de Paris par un but contre zéro.

Vers la fin de la première mi-temps, la *partie avait dû être interrompue assez long*temps, un des joueurs du Nord s'étant démis l'épaule dans une chute.

LES CAMBRIOLEURS DE LA RÉGION DE LENS

Après une rixe au cabaret, un individu habitant Lens dénonce les dévaliseurs de coopératives et d'épiceries. — Fructueuses perquisitions et nombreuses arrestations. — Aveux et révélations d'un chef de la bande. — A l'heure actuelle vingt-huit cambrioleurs et recéleurs sont sous les verrous et la rafle n'est pas finie.

C'est avec un véritable soulagement que la population laborieuse de notre région apprit, hier, l'arrestation de la bande organisée qui mettait en coupe réglée coopératives et épiceries.

Comment découvrit-on le pot aux roses ? Une femme fut giflée, un homme fut rossé, et de ces petites causes découlèrent les meilleurs effets.

RIXE AU CABARET

Le nommé Cartiaux Edouard, 25 ans, habitant chez M. Crocquefer, épicier à Lens, se rendait dimanche dernier à Hénin-Liétard, en compagnie de son camarade Génaux Ferdinand, pour passer, en joyeuses beuveries, les fêtes du carnaval.

Ils firent la rencontre de trois de leurs camarades : Libotte Jean-Baptiste, Fort Jules, et Gossens Henri. Pendant qu'ils étaient tous les cinq attablés au « Crin-Crin Leleu Nini », deux bayadères firent, aux sons de l'orgue, une entrée bruyante et mouvementée. Ces demoiselles, Anna Dequévry et Angélique Lenoble, les concubines respectives de Cartiaux et de Génaux, revenaient de Lens où, masquées et déguisées, elles avaient joui d'une liberté bien gagnée.

A un moment donné, une discussion survint entre Fort et Libotte. La maîtresse de Cartiaux voulut s'interposer et mettre la paix entre les duettistes, mais Cartiaux lui intima l'ordre de se taire et, joignant le geste à la parole, lui lança une gifle qui eut pour effet de faire bondir toute la bande.

Une rossée en règle fut administrée au pauvre Cartiaux. Nouveaux chevaliers, ses quatre camarades prirent la défense de la bayadère, qui, pour sa part, ne rechigna pas à la besogne.

LES VOLEURS DENONCES

Battu et pas content, c'est naturel, le faos tuméfié, masqué à peu de frais, Cartiaux parti, la menace à la bouche :

— Je vous dénoncerai tous comme voleurs, dit-il.

Et, s'adressant plus particulièrement à Fort :

— Tu m'as dit hier, toi-même, que c'est toi qui fais les coups dans la région.

En le voyant rentrer chez lui dans cet état, M. Crocquefer s'empressa de venir prévenir la police, en confiant à M. Maillard, secrétaire faisant fonctions de commissaire de police, que Cartiaux lui avait dit :

— Je crois que dans ma chambre il y a du produit de vols.

PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS

M. Maillard, en compagnie de l'agent de la sûreté Auteny, se rendit immédiatement au domicile de Cartiaux, chez M. Crocquefer. Là, Cartiaux n'ayant pas la clef, M. Maillard ouvrit la porte avec un crochet et saisit, dans une armoire, des châles de laine, des fichus et divers autres objets provenant de vols commis récemment dans le pays.

Cartiaux fut mis en état d'arrestation.

Lundi matin, M. Maillard fit appeler au poste de police une épicière de la rue de Paris, à Lens, Mme Delgove, qui avait été victime d'un vol le 28 janvier dernier. Mme Delgove *reconnut qu'un peignoir et une jupe* qui lui furent présentés provenaient de pièces de pilon qui lui avaient été soustraites.

M. Dubois, épicier dans la rue de Liévin, à Lens, victime d'un vol commis dans la nuit du 14 au 15 février, reconnut également, comme provenant de son magasin, des fichus et des châles, ainsi que le papier qui les entourait. L'enveloppe portait encore l'étiquette d'expédition du 18 janvier 1908.

Devant ces témoignages, M. Maillard maintint Cartiaux en état d'arrestation, et, *fatale coïncidence pour eux*, au moment où l'inculpé réintégrait le logis confortable du poste de police, passaient sur la place, insouciants et toujours masqués, les bayadères en compagnie de Libotte et de Génaux.

Cartiaux les reconnut aussitôt. N'ayant pas encore digéré la volée de coups de poing qu'il avait reçu, rancunier encore et peut-être bien un tantinet jaloux, les désigna à l'attention de M. Maillard.

Celui-ci arrêta immédiatement les joyeux masques et la gendarmerie fut prévenue.

Quelques instants après, M. le lieutenant Coisne, muni d'une commission rogatoire du parquet de Béthune, se rendait avec les cinq individus à Hénin-Liétard, siège de l'état-major général de la bande.

A HENIN-LIETARD

Arrivé à Hénin-Liétard vers deux heures, opérant avec rapidité, M. le lieutenant de gendarmerie Coisne éparpille ses hommes par petits paquets qui tombent comme la foudre chez les voleurs et les recéleurs. Le coup de filet est fructueux.

Après les perquisitions sont arrêtés les nommés Audris Georges, 22 ans, sans profession ; Suply Auguste, 20 ans, ouvrier mineur ; Despert Jules, 30 ans, ouvrier mineur; Legaud Louis, 52 ans, épicier-cabaretier à Hénin-Liétard ; Vignane, 20 ans, ouvrier mineur ; Giranton Marie, 33 ans, couturière ; Leleu Eugénie, 22 ans, cabaretière ; Goossens Henri, 25 ans ouvrier mineur ; Lefebvre Sérapine, 70 ans, cabaretière.

Toutes ces personnes, sauf Andris Georges qui prit part à toutes les expéditions, ne constituent que le menu fretin de la bande.

Le père Andris et Honoré Félix, les deux chefs, ont pu s'esquiver. Si le premier reste introuvable, la gendarmerie tendit une souricière au second qui se laissa prendre vers minuit dans un café où il avait l'habitude de s'attarder les dimanches et jours de fête.

Il jure ses grands dieux qu'il est innocent comme l'enfant qui vient de naître, se frappe la poitrine, ne permet pas qu'on suspecte son honorabilité ; mais finit par avouer tous ses méfaits vers 3 heures du matin lorsqu'il apprend que le jeune Andris a mangé le morceau.

Il avoue avoir dévalisé une épicerie à Dourges dans la nuit du 18 au 19 février, une autre à Ostricourt, une autre encore à Fouquières-lez-Lens où lui et ses complices se sont emparés d'un lot très important de vaisselle. Il a mis à sac les coopératives de Méricourt, de Provin, et de temps en temps vidait les clapiers de Montigny-en-Gohelle, de Rouvroy, de Billy-Montigny, d'Esquerchin.

Toutes ces expéditions eurent lieu de connivence et en collaboration avec Andris père, pendant qu'Andris jeune faisait le guet.

Les autres inculpés n'opérèrent que par intermittence, ou ne furent coupables que par recel.

UN COUP D'AUDACE

Mais le vol le plus audacieux fut celui commis le 3 décembre dernier chez M. Bernard, armurier à Hénin-Liétard. Honoré Félix enfonça la vitrine d'un seul coup de poing, d'après le jeune Andris qui l'accompagnait, et s'empara de 9 révolvers, de 2 fusils et de 3 carabines. Ces armes furent partagées par les malandrins qui au moment de leur arrestation se trouvaient porteurs de revolvers chargés, de couteaux à virole et de casse-tête.

On voit qu'il était plus que temps de purger notre région de ces malfaiteurs qui pour la plupart sont de dangereux repris de justice.

Les perquisitions durèrent assez avant dans la soirée. Toutes les marchandises volées aux coopératives de Provin et de Dourges furent retrouvées. Des autres, il en reste fort peu, mais en quantité suffisante pourtant pour avoir transformé la chambre de sûreté de la gendarmerie de Lens, en véritable magasin où s'empilent les énormes ballots.

NOUVELLES ARRESTATIONS

Le lendemain, de nouvelles arrestations furent opérées, celle de Calonne, ex-mineur, né à Denain, le compagnon de pêche inséparable de Félix ; celles des nommés Mouronval Joseph, Sailly Théophile, Roger, Vache, Lenoble, Destryker, Camus, Hoquet, Dequevy. En tout, 19 hommes et 8 femmes, parmi lesquels un nommé Sénéchal Marcel qui s'était opposé à l'arrestation de Séraphine Lefebvre. Comme quoi la galanterie française ne perd jamais ses droits.

TENTATIVE DE SUICIDE

Accouplés et solidement enchaînés, encadrés par une quinzaine de gendarmes, la bande prit la direction de la gare vers deux heures et demie. Des huées l'accompagnèrent pendant le trajet. Un incident marqua son arrivée à Lens. Andris Georges, très affecté par les pleurs de sa femme et de ses enfants qu'il vit pour la dernière fois en gare d'Hénin, voulut se jeter sous les roues d'un train en marche. Heureusement que le lieutenant Coisne le retint assez tôt pour l'empêcher de mettre son projet à exécution.

JUSQU'A LILLE

Le soir, vers 5 heures et demie, un vingt-huitième chenapan venait renforcer la bande. C'est un nommé Léandre, de Noyelles-sous-Lens.

On nous assure que d'autres arrestations sont imminentes, qu'elles s'opèreront dans un rayon plus étendu encore, et qu'elles pourront avoir leur répercussion jusqu'à LILLE même.

Dans la Magistrature

Paris, 3 mars. — L'« Officiel » publie ce matin les nominations suivantes :

Est nommé juge-suppléant au tribunal de première instance de Lille (rétribué), M. Boulesteyx, avocat, secrétaire en chef de la cour d'appel de Bordeaux, en remplacement de M. Vérin, nommé juge à Moutiers.

Est chargé pour trois ans des fonctions de juge d'instruction au tribunal de première instance de Lille, M. Boulesteyx, juge suppléant nommé à ce siège, en remplacement de M. Vérin, nommé juge à Moutiers.

Sont nommés greffiers de justice de paix :

A Steenwoorde, M. Nobécourt, en remplacement de M. Desmulié, démissionnaire ;

A Hesdin, M. Deparis, en remplacement de M. Masson, démissionnaire.

Nouvelles de Partout

Le maire de Toulon n'a pas donné suite à son projet de faire évacuer les locaux communaux dans lesquels est installée la Bourse du Travail. C'est donc une trêve qui pourrait fort bien se prolonger jusqu'aux élections *municipales*.

Un cultivateur de Plougastel-Daoules (Finistère), nommé Kerbrat, a étranglé un de ses enfants hier soir.

Il a été arrêté ; le Parquet va se rendre sur le lieu du crime.

Les autorités maritimes et judiciaires de Toulon viennent d'ouvrir une enquête concernant un jeune Allemand, nommé Schlapper, qui a été rencontré errant dans l'arsenal. Il a déclaré être entré avec les ouvriers, sans savoir que cela était défendu. Il a été laissé en liberté provisoire.

On a arrêté, à Dijon, une femme Brocard âgée de quarante-deux ans, marchande de poissons, qui a tiré plusieurs coups de revolver sur son mari et sur la maîtresse de celui-ci, Jeanne Fidon, âgée de vingt-huit ans, qu'elle a surpris en conversation criminelle, et qui ont été blessés assez grièvement.

Un laveur du chemin de fer de l'Est, Georges Mouillet, âgé de vingt-huit ans, a été surpris, en gare de Vesoul, par un train allant à Nancy. Il a eu la tête broyée.

Un maçon de Creil, très honorablement connu, M. Alexandre Lemaire, s'est jeté sous un train et a été broyé. Il était neurasthénique.

Dernière Heure

L'assassinat du marchand de vanille

A la recherche de l'homme brun. — Le mystère persiste.

Paris, 3 mars. — Le mandataire de M. Hanni père est arrivé aujourd'hui à Paris pour assister aux obsèques du marchand de vanille, lesquelles n'auront pas lieu demain comme il avait été dit, certaines formalités restant à accomplir.

L'enquête n'a rien révélé de prévis touchant l'assassinat. L'homme brun qui se présenta chez le directeur de l'agence de renseignements et qu'on aurait vu rôder aux abords de la demeure de Hanni deux jours avant le crime, est actuellement recherché, ce qui ne veut pas dire qu'on le retrouvera aussi facilement qu'on pourrait l'espérer.

A propos de la famille que faisait rechercher Hanni, une hypothèse assez vraisemblable peut être émise. Au cours de l'un de ses voyages aux colonies le marchand de vanille a, croit-on, rencontré une personne intéressée à retrouver la famille en question, soit en vue d'un fructueux chantage, soit pour revendiquer un héritage dont cette personne aurait été frustrée.

L'homme brun, bénéficiaire à un titre quelconque de ce qui revenait à un autre, appelé Hanni, les recherches d'Hanni, serait alors intervenu ; cette intervention a-t-elle été jusqu'au crime ? Le mystérieux homme brun a-t-il stipendié un ou deux assassins ? Il est inutile de répondre à ces points d'interrogation, d'autant plus qu'il ne s'agit, nous le répétons, que d'une hypothèse.

A très peu de chose près, le mystère est aussi profond qu'au premier jour ; l'examen minutieux de tous les papiers trouvés chez la victime finira peut-être par fournir un élément susceptible de faciliter les recherches entreprises, bien que, dès maintenant, il semble *qu'on doive renoncer à découvrir cet élément* dans les paperasses du marchand de vanille, dont seule la comptabilité était en ordre.

Vingt soldats morts à Saint-Dié

Les hôpitaux regorgent de malades. — Est-ce la grippe infectieuse ?

Saint-Dié, 3 mars. — On vient d'enterrer le dix-septième soldat de la garnison de Saint-Dié, composée, comme on le sait, de deux bataillons de chasseurs à pied.

En outre, trois chasseurs sont morts dans leur famille.

En ce moment, l'hôpital est bondé ; on ne sait plus où mettre les malades, dont sept sont dans un état désespéré.

Et, cependant, il n'y a pas de mortalité anormale dans la population civile. Tous se demandent, à Saint-Dié, à quoi tiennent ces décès multiples de militaires ; les médecins des bataillons en accusent la grippe infectieuse.

L'attentat anarchiste de Chicago

L'identité du meurtrier est connue. — La police a arrêté plus de 300 anarchistes

Chicago, 3 mars. — L'agresseur du chef de la police de Chicago, M. Shippy, est connu : c'est un étudiant russe du nom de Lazare Averdech, né à Kitchineff. On n'a pas pu savoir s'il était en relations avec les comités anarchistes de Chicago. Toutefois, la police répond affirmativement sur ce point; elle dit qu'Averdech a obéi à une décision de ces comités.

Depuis l'attentat contre le chef de la police tous les officiers de police de Chicago se montrent très inquiets; ils craignent que leur tour ne vienne un jour ou l'autre; aussi prennent-ils de grandes précautions.

Trois cents anarchistes, pour la plupart italiens, ont été arrêtés.

La police a supprimé la plupart de leurs publications les plus violentes.

L'état du chef de la police s'améliore; on croit qu'il sera sur pied d'ici quelques jours.

Grave incident à Verdun

Des officiers refusant de saluer le Préfet de la Meuse.

Verdun, 3 mars. — Un incident assez grave se produisit à Verdun, vendredi dernier, à huit heures du matin, le préfet de la Meuse, M. Aubert, quittait la sous-préfecture de Verdun, en grand uniforme, pour aller prendre le train à destination de Clermont-en-Argonne, où il devait assister aux opérations du conseil de revision.

Chemin faisant, il croisa un groupe d'officiers comprenant deux capitaines et plusieurs lieutenants ; ils passèrent en deux groupes, de chaque côté du représentant du gouvernement, et sans le saluer.

Le préfet de la Meuse ne leur fit aucune sommation, mais il alla informer de l'incident le général gouverneur de la place et le général commandant le 10e corps d'armée.

Le chef de corps des officiers en question est actuellement chargé de fournir un rapport explicatif.

Le voyage d'Edouard VII en France

Londres, 3 mars. — Le roi Edouard quittera Londres pour Paris, viâ Douvres et Calais, jeudi à 11 heures 30 du matin.

L'impératrice douairière de Russie n'arrivera à Londres que jeudi; elle quittera Douvres à 11 heures 30 du matin, heure à laquelle le roi Edouard quittera Londres. On avait annoncé à tort que le roi Edouard avait retardé son voyage pour recevoir l'impératrice.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Les capitaux des sociétés de secours mutuels

Paris, 3 mars. — M. Pierre Baudin a déposé un amendement à la loi sur l'impôt sur le revenu tendant à affranchir de cet impôt les revenus des capitaux mobiliers des sociétés de secours mutuels autorisées et reconnues d'utilité publique et des associations reconnues d'utilité publique ayant pour objet la distribution de secours ou l'allocation de pensions et de retraites à leurs membres.

FEUILLETON DU 4 MARS. — N. 141

LA COMTESSE DE CHARNY

Alors, il était revenu dans la mémoire de Beausire que le comte de Cagliostro avait refusé de sortir avec lui, déclarant qu'il avait quelque chose de confidentiel à dire à Mlle Oliva. C'était une voie ouverte au soupçon : Mlle Oliva avait été enlevée par le comte de Cagliostro ! En bon limier, M. de Beausire avait mis le nez sur cette voie et l'avait suivie jusqu'à Bellevue. Là, il s'était nommé, et aussitôt avait été introduit près du baron Zannone ou du comte de Cagliostro, comme il plaira au lecteur d'appeler pour le moment, sinon le personnage principal, au moins la cheville ouvrière du drame que nous avons entrepris de raconter.

Introduit dans le salon que nous connaissons pour y avoir vu entrer, au commencement de cette histoire, le docteur Gilbert et le marquis de Favras, et se trouvant en face du comte, M. de Beausire hésita : le comte lui paraissait un si grand seigneur, qu'il n'osait pas même lui réclamer sa maîtresse.

Mais ,comme s'il eut pu lire au plus profond du cœur de l'ancien exempt :

— M. de Beausire, lui dit Cagliostro, j'ai remarqué une chose : c'est que vous n'avez au monde que deux passions réelles, le jeu et Mlle Oliva.

— Oh ! monsieur le comte ! s'écria Beausire, vous savez donc ce qui m'amène ?

— Parfaitement. Vous venez me redemander Mlle Oliva. Elle est chez moi.

— Comment ! elle est chez monsieur le comte ?

— Oui, dans mon logis de la rue Saint-Claude ; elle y a retrouvé son ancien appartement ; et, si vous êtes bien sage, si je suis content de vous, si vous me donnez des nouvelles qui m'intéressent ou qui m'amusent ,eh bien ! ce jour-là, monsieur de Beausire, nous vous mettrons vingt-cinq louis dans votre poche pour aller faire le gentilhomme au Palais-Royal, et un bel habit sur le dos pour aller faire l'amoureux rue Saint-Claude.

Beausire avait eu bonne envie d'élever la voix et de réclamer Mlle Oliva ; mais Cagliostro avait dit deux mots de cette malheureuse affaire de l'ambassade de Portugal, qui était toujours suspendu sur la tête de l'ancien exempt comme l'épée de Damoclès, et Beausire s'était tu.

Alors, sur le doute manifesté par lui que Mlle Oliva fût à l'hôtel de la rue Saint-Claude, M. le comte avait ordonné d'atteler et était revenu avec M. de Beausire à l'hôtel du boulevard, l'avait introduit dans le « sanctum sanctorum », et là, en déplaçant un tableau, il lui avait fait voir, par une ouverture habilement ménagée, mademoiselle Oliva, mise comme une reine, lisant, dans une grande causeuse, un de ces mauvais livres, *si communs à cette époque*, et qui faisaient, quand elle avait le bonheur d'en rencontrer, la joie de l'ancienne femme de chambre de Mlle de Taverney, tandis que M. Toussaint, son fils, vêtu comme un fils de roi, d'un chapeau blanc à la Henri IV retroussé avec des plumes, et d'un pantalon matelot bleu ciel, retenu par une ceinture tricolore frangée d'or, jouait avec de magnifiques joujoux.

Alors, M. Beausire avait senti se dilater son cœur d'amant et de père ; il avait promis tout ce qu'avait voulu le comte, et le comte, fidèle à sa parole, avait permis, les jours où M. de Beausire apporterait quelque intéressante nouvelle, qu'après en avoir reçu, en or, le paiement de sa main, il allât en chercher le prix, en amour, dans les bras de Mlle Oliva.

Tout avait donc marché selon les désirs du comte, et nous dirons presque selon ceux de M. de Beausire, quand, vers la fin du mois de décembre, à une heure fort indue pour cette époque de l'année, c'est-à-dire à six heures du matin, le docteur Gilbert, déjà à l'ouvrage, depuis une heure et demie, entendit frapper trois coups à sa porte, et reconnut, à la manière dont ils étaient espacés, que celui qui s'annonçait ainsi était un frère en maçonnerie.

En conséquence, il alla ouvrir.

Le comte de Cagliostro, le sourire sur les lèvres, était debout de l'autre côté de la porte.

Gilbert ne se retrouvait jamais en face de cet homme mystérieux sans un certain tressaillement.

— Ah ! dit-il, comte, c'est vous ?

Puis, faisant un effort sur lui-même et lui tendant la main :

— Soyez le bienvenu à quelque heure que vous veniez, et quelle que soit la cause qui vous amène.

— La cause qui m'amène, *mon* cher Gilbert, dit le comte, est le désir de vous faire assister à une expérience philanthropique dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler.

Gilbert chercha à se rappeler, mais inutilement, de quelle expérience le comte l'avait entretenu.

— Je ne me souviens pas, dit-il.

— Venez donc, mon cher Gilbert : ici ne vous dérange pas pour rien, soyez tranquille. D'ailleurs, où je vous conduis, vous rencontrerez des personnes de connaissance.

— Cher comte, dit Gilbert, partout où vous voulez bien me conduire, je vais pour vous d'abord ; le lieu où je vais et les personnes que j'y rencontre ne sont plus que des choses secondaires.

— Alors, venez, car nous n'avons pas de temps à perdre.

Gilbert était tout habillé ; il n'eut que sa plume à quitter et son chapeau à prendre.

Ces deux opérations accomplies :

— Comte, dit-il, je suis à vos ordres.

— Partons, répondit simplement le comte, et il marcha devant.

Gilbert le suivit.

Une voiture attendait en bas ; les deux hommes y montèrent.

La voiture partit rapidement, sans que le comte eût besoin de donner aucun ordre. Il était évident que le cocher savait d'avance où il allait.

Au bout d'un quart d'heure de marche, pendant lequel Gilbert remarqua qu'on traversait tout Paris et qu'on franchissait la barrière, on s'arrêta dans une grande cour carrée sur laquelle s'ouvraient deux étages de petites fenêtres grillées.

Derrière la voiture, la porte qui lui avait donné passage s'était refermée.

En mettant pied à terre, Gilbert s'aperçut qu'il était dans la cour d'une prison et, en examinant cette cour, il reconnut que c'était celle de Bicêtre.

Le lieu de la scène, déjà fort triste par son aspect naturel, était rendu plus triste encore par le jour douteux qui semblait, comme à regret, descendre dans cette cour.

Il était six heures un quart du matin à peu près, heure de malaise l'hiver, car c'est l'heure où le froid est sensible aux plus vigoureuses organisations.

Une petite pluie fine comme un crêpe tombait diagonalement et rayait les murailles grises.

Au milieu de la cour, cinq ou six ouvriers charpentiers, sous la conduite d'un maître et sous la direction d'un petit homme vêtu de noir, qui se donnait à lui seul plus de mouvement que tout le monde, dressaient une machine d'une forme inconnue et étrange.

A la vue des deux étrangers, le petit homme noir leva la tête.

Gilbert tressaillit : il venait de reconnaître le docteur Guillotin, qu'il avait rencontré chez Marat ; cette machine, c'était, en grand, le même qu'il avait vue en petit dans la cave du rédacteur du journal l'« Ami du Peuple ».

De son côté, le petit homme reconnut Cagliostro et Gilbert.

L'arrivée de ces deux personnages lui parut assez importante pour qu'il quittât un instant la direction de son travail et vînt à eux.

Cependant, ce ne fut pas sans recommander au maître charpentier la plus grande attention dans la besogne dont il s'occupait.

— Là, là, maître Guidon, c'est bien, dit-il ; achevez la plate-forme... la plate-forme est la base de l'édifice... puis, la plate-forme achevée, vous dresserez les deux poteaux en remarquant bien les repères, afin qu'ils ne soient ni trop éloignés ni trop proches. D'ailleurs, je suis là, je ne vous perds pas de vue.

Puis, s'approchant de Cagliostro et de Gilbert, qui lui épargnèrent la moitié du chemin :

— Bonjour, baron, dit-il. Ah ! c'est bien aimable à vous d'arriver le premier et de nous amener le docteur...Docteur, vous vous rappelez que je vous avais invité, chez Marat, à venir voir mon expérience ; seulement j'avais oublié de vous demander votre adresse. Ah ! vous allez voir quelque chose de curieux, la machine la plus philanthropique qui ait jamais été inventée.

Puis, tout à coup, se retournant vers cette machine, objet de ses plus chères préoccupations :

— Eh bien ! eh bien ! Guidon, que faites-vous ? dit-il ; vous mettez le devant derrière !

Et, s'élançant par l'escalier que deux aides venaient d'appliquer à l'un des carrés, il se trouva en un instant sur la plate-forme, où sa présence eut pour effet de corriger en quelques